CTICM
Espace Technologique – L'orme des Merisiers
Immeuble Apollo – 91193 SAINT-AUBIN

Certificat de conformité CE
d'une gamme de candélabres métalliques d'éclairage public à la norme EN 40-5 : 2002

Délivré conformément à la Directive 89/106/CEE du Conseil des Communautés Européennes du 21 décembre 1988, relative au rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives des Etats Membres concernant les produits de construction (Directive Produits de Construction – DPC), modifiée par la Directive 93/68/CEE du Conseil des Communautés Européennes du 22 juillet 1993, il a été établi que le produit de construction :

Candélabres métalliques d'éclairage public : Mâts droits en acier

Mis sur le marché par : **GHM**
Rue Antoine Durenne
F-52 220 SOMMEVOIRE
Et fabriqué dans l'usine : **F-52 220 SOMMEVOIRE**

est soumis par le fabricant au contrôle de la production en usine et que l'organisme notifié CTICM a réalisé les essais de type initiaux relatifs aux caractéristiques concernées du produit, l'inspection initiale de l'usine et du contrôle de la production en usine.

Ce certificat atteste que toutes les dispositions concernant l'attestation de conformité et les caractéristiques des **Mâts droits en acier** décrites dans l'annexe ZA de la norme **EN 40-5 : 2002** furent appliquées et que le produit satisfait toutes les exigences prescrites. Au regard des performances en cas de choc provoqué par un véhicule, les **Mâts droits en acier** couverts par le présent certificat sont de classe 0 suivant la norme EN 12767 : 2000.

Ce certificat fut délivré pour la première fois le **08 avril 2005** et demeure valide tant que les conditions précisées dans la spécification technique harmonisée de référence ou les conditions de fabrication en usine ou le contrôle de la production en usine lui-même ne sont pas modifiés de manière significative.

Référence de la gamme : La liste des références des produits constituant la gamme fait l'objet du document référence n° **TC-DAC**, tenu à jour par le titulaire.

Numéro du certificat
1166 – CPD – 0007

Ce certificat permet au fabricant ou à son mandataire établi dans l'EEE d'apposer le marquage :

CE
1166

Emission du présent certificat
Saint Aubin, le 30 septembre 2010

Par délégation du Directeur Certification
Yannick LE TALLEC
Chef du Service Certification

cofrac
CERTIFICATION DE PRODUITS INDUSTRIELS
Accréditation Cofrac n° 5-0049
portée disponible sur www.cofrac.fr

Le présent document référencé RC02–0007-10-a comprend 2 pages y compris toute annexe. Seule sa reproduction intégrale est autorisée.